

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ : page de garde

NoPhos

Identification de la société/entreprise	Dryden Aqua Distribution AG Industriering 68 4227 Büsserach Tel: +41 61 789 91 80
1.4. Numéro d'appel d'urgence	145 (Tox-Zentrum) www.toxi.ch
Date de révision	06.11.2023
Version	1

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités	Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Conserver dans le conteneur d'origine. Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré. Classe de stockage 8.
--	--

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite(s) d'exposition	Il n'existe pas des limite(s) d'exposition pour la Suisse.
-------------------------------	--

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection individuelle

<i>Protection respiratoire</i>	En cas d'utilisation intensive et de ventilation insuffisante en même temps, un masque filtre à particules FFP3 (EN 149) doit être porté.
<i>Protection des mains</i>	Utiliser des gants de protection (EN 374) conformément à la section 8.2 de la fiche de données de sécurité. Épaisseur minimale de la couche: 0.5mm.
<i>Protection des yeux</i>	Utiliser une protection rdes yeux (EN 166) conformément à la fiche de données de sécurité section 8.2.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Résidus de produit / produit non utilisé	Eliminer comme des déchets spéciaux conformément aux réglementations locales et nationales. Code OMoD (Ordonnance sur les mouvements de déchets): 20 01 29.
Emballages contaminés	Les emballages contenant des résidus doivent être éliminés comme le produit non utilisé. Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination. Code OMoD (Ordonnance sur les mouvements de déchets): 15 01 02 (Emballage plastique).

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs (OLT 5, RS 822.115):

Les adolescents de moins de 18 ans ne peuvent entrer en contact avec ce produit ou être exposés à ce produit au travail, si cela est prévu par les réglementations éducatives respectives afin d'atteindre leurs objectifs éducatifs et les conditions préalables du plan d'éducation sont remplies. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle de base ne sont pas autorisés à travailler avec ce produit.

Informations réglementaires	Ordonnance sur les produits chimiques, OChim (RS 813.11) Ordonnance sur les déchets, OLED (RS 814.600) Ordonnance sur les mouvements de déchets, OMoD (RS 814.610) Ordonnance du DETEC concernant les listes pour les mouvements de déchets (RS 814.610.1) Guide pratique "Entreposage des matières dangereuses" Classe de stockage 8. Catégorie de risques pour l'eau WGK (D) = 2.
------------------------------------	---

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Dryden Aqua



CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

Date d'édition: 10 Mai 2022
Version: 1.0

NoPhos

RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Nom du Produit	NoPhos
Code du produit.	20000, 20001, 20002, 20003
Identificateur de formule unique (IFU)	UQJ0-F00D-200V-3EX3
Forme nano	Non applicable

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation Identifiée	Phosphates agent réactif de nettoyage/retrait
Usages déconseillés	Rien d'autre que ce qui précède.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité Identification de la société

	Dryden Aqua Ltd Butlerfield Industrial Estate, Bonnyrigg, Edinburgh EH19 3JQ, Royaume-Uni
Téléphone	+44 (0) 18758 22222
Fax	+44 (0) 18758 22229
E-mail (personne compétente)	agnieszka@drydenaqua.com (Agnieszka Szewczyk)

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Tél. d'urgence	+ 33 (0)1 45 42 59 59	Heures de bureau: 24 heures, 7 jours par semaine
	+44 (0) 1978 528459	24/7
		CHEMTREC
Langues parlées	Anglais	

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

2.1.1 Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Met. Corr. 1; H290
Skin Sens. 1; H317
Eye Dam. 1; H318
Aquatic Chronic 2; H411

2.2 Éléments d'étiquetage

Selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Nom du Produit

NoPhos

Contient:

Lanthanum(III) chloride hydrate

Pictogramme(s) de Danger



Mention(s) d'Avertissement

Danger

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Dryden Aqua

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

Date d'édition: 10 Mai 2022
Version: 1.0

NoPhos

Mention(s) de Danger

H290: Peut être corrosif pour les métaux.
H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
H318: Provoque de graves lésions des yeux.
H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mention(s) de mise en garde

P234: Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.
P273: Éviter le rejet dans l'environnement.
P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.
P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P391: Recueillir le produit répandu.

Information supplémentaire

aucune/aucun

2.3 Autres dangers

Rien de connu

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances non applicable

3.2 Mélanges Substances dans les préparations / mélanges

Classification CE Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Identité chimique de la substance	%W/W	n°CAS	N°CE	No. D'Enregistrement d'REACH	Classification des dangers
Lanthanum(III) chloride hydrate	25 - <40	10099-58-8	233-237-5	01-2119452063-49	Met. Corr. 1; H290 Skin Sens. 1; H317 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Chronic 2; H411

Valeur limite de concentration spécifique (SCL) & Facteur M

Identité chimique de la substance	n°CAS	N°CE	Valeur limite de concentration spécifique (SCL)	Facteur M
Lanthanum(III) chloride hydrate	20211-76-1	233-237-5	Skin Sens. 1; H317 ≥ 10	-

Pour le texte complet des mentions de H/P, consulter le rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours



4.1 Description des premiers secours

Protection individuelle du premier sauveteur

Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. Assurer une ventilation adéquate. Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Dryden Aqua



CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

Date d'édition: 10 Mai 2022
Version: 1.0

NoPhos

Inhalation	avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter tout contact. Enlever les vêtements contaminés. EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de malaise.
Contact avec la peau	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon. Si l'irritation se développe et persiste, consulter un médecin.
contact avec les yeux	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Un traitement auprès d'un ophtalmologue dû à une brûlure caustique éventuelle des yeux peut s'avérer nécessaire.
Ingestion	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. Faire boire de l'eau en grande quantité. NE PAS faire vomir. Peut provoquer des dommages au tube digestif. Requérir le secours d'un médecin.
4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque de graves lésions des yeux.
4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Traitement symptomatique.
Instructions pour le Médecin:	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Un traitement auprès d'un ophtalmologue dû à une brûlure caustique éventuelle des yeux peut s'avérer nécessaire.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction	
Moyens d'extinction appropriés	Ininflammable. En cas d'incendie utiliser un média d'extinction propre aux conditions environnantes.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser de jet d'eau. Une aspersion d'eau directe risquerait de propager l'incendie.
5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	Produits de combustion: Oxydes de carbone. Chlorure d'hydrogène. Des oxydes métalliques peuvent se former.. Risque de dégagement de fumées toxiques en cas d'incendie.
5.3 Conseils aux pompiers	Les membres des services de lutte contre l'incendie doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome. Maintenir les récipients au frais en les arrosant d'eau s'ils sont exposés au feu. Evacuer si nécessaire. Ne pas laisser les eaux de lutte anti-incendie pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau. Éviter le rejet dans l'environnement. Endiguer les eaux d'extinction d'incendie pour un traitement ultérieur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Précaution - Les déversements peuvent être glissants. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition. Assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.
6.2 Précautions pour la protection de l'environnement	Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher toute contamination du réseau des eaux usées, égouts ou cours d'eau. Délimiter la zone afin de juguler les rejets et d'empêcher le déversement dans les égouts, les canalisations ou autres voies d'eau. Alerter les autorités compétentes en cas de déversement ou de décharge incontrôlée sur le sol.
6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	Adsorber les déversements sur du sable, de la terre ou tout matériau adsorbant. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Nettoyer soigneusement la surface pour éliminer toute contamination résiduelle. Ne jamais remettre le produit

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Dryden Aqua



CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

Date d'édition: 10 Mai 2022
Version: 1.0

NoPhos

déversé dans le conteneur d'origine en vue d'une réutilisation. Ventiler la zone et nettoyer la surface de déversement une fois la récupération de la matière effectuée.

Voir Rubrique: 8, 13

6.4 Référence à d'autres sections

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- | | | |
|------------|---|---|
| 7.1 | Précautions à prendre pour une manipulation sans danger | Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. S'assurer d'une ventilation adéquate lors de l'utilisation du produit et suivre les principes de bonne hygiène du travail notamment pour le contrôle de l'exposition individuelle. Éviter tout contact. Ne pas ingérer. Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Enlever les vêtements contaminés. |
| 7.2 | Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités | Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. A maintenir dans un endroit bien ventilé. Garder le récipient fermé. Garder dans un endroit [sec] bien ventilé et frais à l'écart de toute source de chaleur ou d'inflammation. Protéger du rayonnement solaire direct. |
| | température de stockage
Matières incompatibles | Conserver dans un endroit sec.
Éviter tout contact avec produits d'alimentation. Tenir à l'écart de: bases puissantes. Ce produit peut réagir avec les métaux. Métaux non résistants aux acides, Bases, Acier non allié, Surfaces galvanisées |
| 7.3 | Utilisation(s) finale(s) particulière(s) | Voir Rubrique: 1.2 |

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- | | | |
|--------------|--|--|
| 8.1 | Paramètres de contrôle | |
| 8.1.1 | Limites d'exposition sur le lieu de travail | Non fixé |
| 8.1.2 | valeur limite biologique | Non fixé |
| 8.1.3 | PNECs et DNELs | Non fixé |
| 8.2 | Contrôle de l'exposition | |
| 8.2.1 | Contrôles techniques appropriés | Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition. Assurer une ventilation adéquate. Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire. Hygiène et mesures réglementaires. Il faut pouvoir se laver/se rincer les yeux et la peau. |
| 8.2.2 | Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle | Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols. Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux. Ne pas manger, boire ou fumer sur le lieu de travail. |

Les vêtements de protection doivent être spécifiquement sélectionnés pour le lieu de travail, en fonction de la concentration et de la quantité de substances dangereuses manipulées. Il est important de vérifier la résistance des vêtements de protection aux produits chimiques auprès du fournisseur respectif.

Protection des yeux/du visage



Porter des lunettes de protection conformes à EN 166 pour protéger contre éclaboussures de liquides. Porter un masque de protection visage.

Protection de la peau

Protection des mains: EN 420. Indice de protection 6, correspondant à > 480 minutes de temps de perméation selon la norme EN 374. Matériaux appropriés: Caoutchouc butyle, Caoutchouc nitrile. Gants inadéquats: Cuir

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Dryden Aqua



CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

Date d'édition: 10 Mai 2022
Version: 1.0

NoPhos



Protection respiratoire



Risques thermiques

8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Protection de la peau: Porter une combinaison appropriée pour éviter une exposition de la peau.

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire. Type de filtre: P2

non applicable

Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher toute contamination du réseau des eaux usées, égouts ou cours d'eau.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Couleur	Bleu
Odeur	sans odeur
Point de fusion/point de congélation	non applicable
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	> 100 °C (> 212 °F) estimé
Inflammabilité	non applicable – Liquide
Limites inférieure et supérieure d'explosion	non applicable – Liquide
Point éclair	Non fixé
Température d'auto-inflammation	Non fixé
Température de décomposition	Non fixé
pH	4 -5 (1% Solution aqueuse)
Viscosité, cinématique	Non fixé
Solubilité	Miscible dans l'eau. Autres: Non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau (valeur logarithmique)	Non fixé
Pression de vapeur	Non fixé
Densité et densité relative	Densité: 1.25 g/cm ³
Densité de vapeur relative	Non fixé
Caractéristiques des particules	non applicable – Liquide

9.2 Autres informations

Propriétés explosives	Non Explosif
Propriétés comburantes	Non comburant (oxydant).

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité	Stable dans les conditions normales.
10.2 Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Evolution of heat under influence of lyes. Réagit avec métaux terreux alcalins.
10.4 Conditions à éviter	Eviter le stockage prolongé à haute température. Protéger du rayonnement solaire direct. Ne pas congeler. Tenir à l'écart des matériaux incompatibles.
10.5 Matières incompatibles	Tenir à l'écart de: bases puissantes. Eviter tout contact avec produits d'alimentation. Ce produit peut réagir avec les métaux. Métaux non résistants aux acides, Bases, Acier non allié, Surfaces galvanisées

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Dryden Aqua



CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

Date d'édition: 10 Mai 2022
Version: 1.0

NoPhos

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de combustion: Oxydes de carbone. Chlorure d'hydrogène. Des oxydes métalliques peuvent se former.. Risque de dégagement de fumées toxiques en cas d'incendie.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - Ingestion

Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - Inhalation

Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: LD50 >2000 mg/kg bw

Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - Contact avec la peau

Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: LC50 >5 mg/l (Dust/Mist)

Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: LD50 >2000 mg/kg bw

Mélange: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lanthanum(III) chloride hydrate

Mélange: Eye Dam. 1; H318: Provoque de graves lésions des yeux.

Eye Dam. 1; H318: Provoque de graves lésions des yeux.

Provoque de graves lésions des yeux. (lapin) (OECD 405)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Lanthanum(III) chloride hydrate

Mélange: Skin Sens. 1; H317. Peut provoquer une allergie cutanée.

Skin Sens. 1; H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation (Souris) positif (OECD 429)

Mutagenicité sur les cellules germinales

Mélange: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancerogénité

Mélange: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Mélange: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique

Mélange: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Mélange: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Mélange: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.

11.2.2 Autres informations

Rien de connu

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Lanthanum(III) chloride hydrate

Mélange: Aquatic Chronic 2; H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Aquatic Chronic 2; H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

NOEC: (21 jours) 0.46 mg/L Cyprinus carpio (Carpe) (OCDE 204)

Dossier d'inscription auprès de l'ECHA

12.2 Persistance et dégradabilité

Lanthanum(III) chloride hydrate

Aucune information sur le mélange lui-même.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Lanthanum(III) chloride hydrate

Non applicable pour substances inorganiques.

Aucune information sur le mélange lui-même.

12.4 Mobilité dans le sol

le produit devrait avoir un faible potentiel de bioaccumulation

Aucune information sur le mélange lui-même.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Dryden Aqua



CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

Date d'édition: 10 Mai 2022
Version: 1.0

NoPhos

Lanthanum(III) chloride hydrate Pas de données

12.5	Résultats des évaluations PBT et vPvB	Pas classé comme PBT ou vPvB.
12.6	Propriétés perturbant le système endocrinien	Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.
12.7	Autres effets nocifs	Rien de connu

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1	Méthodes de traitement des déchets	Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, régionales ou nationales. Empêcher toute contamination du réseau des eaux usées, égouts ou cours d'eau.
13.2	Indications diverses	Éviter le rejet dans l'environnement. éliminer soigneusement les conteneurs vides et les déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	IMDG	IATA/ICAO
14.1	Numéro ONU	UN1760	UN1760
14.2	Nom d'expédition des Nations unies	CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (Lanthanum chloride, hydrate)	CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (Lanthanum chloride, hydrate)
14.3	Classe(s) de danger pour le transport	8	8
14.4	Groupe d'emballage	III	III
14.5	Dangers pour l'environnement	Substance dangereuse pour l'environnement	Classé comme Polluant Marin. Substance dangereuse pour l'environnement
14.6	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Voir Rubrique: 2	
14.7	Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	non applicable	

RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1	Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement	
15.1.1	Règlements de l'UE Autorisations et limites d'utilisation	Not restricted
15.1.2	Directives nationales Allemagne	Classe de danger pour l'eau 2 (Classification interne)
15.2	Évaluation de la sécurité chimique	Une évaluation de la sécurité chimique conformément à REACH n'est pas nécessaire.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Rubrique contenant des révisions ou mises à jour: V1.0 -

Les sections indiquées comme suit ont été révisées

References:

Fiche de données de sécurité pré-existante (FDS);

Un enregistrement auprès de l'ECHA existe pour Lanthanum chloride, anhydrous (n°CAS 10099-58-8).

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Dryden Aqua



CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

Date d'édition: 10 Mai 2022
Version: 1.0

NoPhos

Inventaire européen de la classification et de l'étiquetage Lanthanum(III) chloride hydrate (CAS No. 20211-76-1); Dihydrogen (ethyl)[4-[4-[ethyl(3-sulphonatobenzyl)]amino]-2'-sulphonatobenzhydrylidene]cyclohexa-2,5-dien-1-ylidene](3-sulphonatobenzyl)ammonium, disodium salt (CAS No. 3844-45-9)

Classification UE: Cette fiche de sécurité a été préparée conformément au règlement CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878.

Classification de la substance ou du mélange Selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)	Procédure de classification
Met. Corr. 1; H290	Jugement d'expert
Skin Sens. 1; H317	Calcul du seuil
Eye Dam. 1; H318	Calcul du seuil
Aquatic Chronic 2; H411	Calcul récapitulatif

LÉGENDE

ADR	ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.
ADN	ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures
CLP	Règlement (CE) n°1272/2008 relatif à la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges
DNEL	Niveau dérivé sans effet (DNEL)
IATA	IATA : Association internationale du transport aérien
ICAO	OACI : Organisation de l'aviation civile internationale
IMDG	IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses.
LTEL	Valeurs limites d'exposition à long terme
PBT	PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique
PNEC	Concentration prédite sans effet
REACH	Enregistrement, Évaluation, Autorisation et Restriction des produits chimiques
RID	RID: Règlement concernant le transport ferroviaire international de marchandises dangereuses
STEL	Valeur limite d'exposition à court terme
vPvB	vPvB: très Persistant et très Bioaccumulable

Classification des dangers / Code de classification:

Met. Corr. 1; Métal Corrosif, Catégorie 1
Skin Sens. 1; Peau Sensibilisation, Catégorie 1
Eye Dam. 1; Catégorie Lésions oculaires 1
Aquatic Chronic 2; Danger pour l'environnement aquatique, Chronique ,
Catégorie 2

Mention(s) de Danger:

H290: Peut être corrosif pour les métaux.
H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
H318: Provoque de graves lésions des yeux.
H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de formation : Il est recommandé de prendre en considération les procédures d'utilisation, ainsi que l'exposition potentielle des utilisateurs, afin de déterminer si un haut niveau de protection est nécessaire.

Dégagements de responsabilité

Les informations contenues dans ce document ou fournies à des utilisateurs par d'autres moyens sont considérées comme exactes et sont données en toute bonne foi. Il est de la responsabilité des utilisateurs de s'assurer de l'adéquation du produit à leur propre application particulière. Dryden Aqua Ltd ne donne aucune garantie quant à l'aptitude du produit à un usage particulier et toute garantie ou condition implicite (légale ou autre) est exclue, sauf dans la mesure où l'exclusion est empêchée par la loi. Dryden Aqua Ltd n'accepte aucune responsabilité pour perte ou dommages (autre que celui résultant de la mort ou des blessures corporelles causées par un produit défectueux, si elle est avérée), résultant du recours à cette information. Liberté sous brevets, droits d'auteur, dessins et modèles ne peuvent pas être pris en charge.